

La Bolivie réitère le caractère pacifique de sa revendication d'un débouché sur le Pacifique



La Haye, 26 mars (RHC)- Le président de la Bolivie, Evo Morales, a réitéré aujourd'hui le caractère pacifique de la demande maritime contre le Chili devant la Cour Internationale de Justice de La Haye et il a tendu la main fraternelle de son pays pour la solution du différend.

« Notre intention est de tendre des ponts d'entente et non dresser des murs d'affrontement. Nous cherchons la paix et la justice entre nos peuples. » a indiqué Evo Morales au

terme de la seconde journée de plaidoyers oraux du recours présenté à La Haye.

Le chef d'état bolivien a rappelé le caractère historique de la revendication de son pays qui, a-t-il souligné, est né avec un débouché sur la mer et a perdu le territoire de son littoral à cause d'une invasion chilienne en février 1879.

Il a également signalé que le Traité de 1904 signé dans le but de garantir la paix entre les deux pays et mettre fin aux tensions causées par la Guerre du Pacifique, n'a garanti ni la paix ni l'amitié et qu'il s'est avéré être un traité injuste non appliqué.

Evo Morales s'est référé aussi à la lutte incessante du peuple bolivien pour récupérer l'accès souverain à l'Océan Pacifique.

« Cela fait 139 ans que nous cherchons le débouché sur la mer. Nous devons avancer mais sans oublier le passé pour ne pas oublier qui nous sommes et pour planifier notre avenir » a indiqué Evo Morales.

Le chef d'état a relevé que pour les peuples indiens , la mer est la vie, tandis que pour le capitalisme ce n'est qu'un négoce pure et simple, raison pour laquelle ils réclament leur droit à un accès souverain à l'Océan Pacifique en faisant appel au dialogue et à la négociation de bonne foi.



Radio Habana Cuba